



FONDS COMMUN - PSFE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 002/AAMI/MINEPDED/UGFC-PSFE/CTP-MATCO/EPM/SPM/2025 DU 27 JAN 2025

RELATIF A LA MOBILISATION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE CONTROLE TECHNIQUES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU HANGAR AU BORD DU LAC OSSA

1. Contexte et justification

Le Cameroun comme d'autres pays est confronté aux difficultés liées à la prolifération de la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes. Compte tenu de l'ampleur du phénomène, le Gouvernement a développé un programme structurant faisant intervenir différents départements ministériels afin de lutter efficacement contre ce fléau. Cette initiative gouvernementale a pris effet à partir de septembre 2009 lorsque le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) a organisé un atelier de concertation nationale du 15 au 18 septembre 2009 à Douala pour formuler une stratégie nationale de lutte contre la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissantes. A la suite de cet atelier, le Ministère de l'environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable a développé dans le bassin hydrographique du Wouri, une phase pilote du projet de lutte contre la jacinthe d'eau et autres plantes envahissantes, permettant d'exploiter les leçons apprises pour l'extension du projet au niveau national.

A l'issu de ce premier atelier, l'une des recommandations était de privilégier la lutte mécanique au détriment de la lutte chimique ou celle biologique au regard d'éventuels effets néfastes de ces dernières. Ainsi, le programme s'est étendu dans d'autres bassins hydrographiques notamment Campo dans le lac Ossa et Lagdo dans le fleuve Bénoué. Dans ses sites le MINEPDED a acquis 02 bateaux collecteurs qui permettra de lutter efficacement contre les plantes aquatiques envahissantes.

En effet, en 2023, le MINEPDED a acquis les bateaux collecteurs pour faciliter les activités de lutte mécanique. Au regard des fonds disponibles, la formation des utilisateurs ainsi que le mouillage n'ont pas été possible.

Il est question dans le cadre des travaux de mouiller ces bateaux. Quelques travaux préliminaires se sont avérés nécessaires tel que la construction d'un hangar aux abords des sites ainsi que la formation des agents communaux à la conduite desdits bateaux. Ce qui justifie le recrutement des consultants individuels qui travailleront chacun dans un seul site (en lot). Cette sous tache divisée en deux lots sera financée par les ressources du Fonds Commun PSFE.

Le Lot 2 A sera consacré à la supervision des travaux par le consultant individuel chargé de la supervision des travaux du lac Ossa.

Le Lot 2B sera consacré à la supervision des travaux par le consultant individuel chargé de la supervision des travaux du Lagdo.

Les consultants recrutés à cet effet seront chargés chacun en ce qui le concerne au Contrôle technique des travaux de construction. Ils veilleront à ce que les travaux se réalisent suivant les règles de l'art et conformément aux prescriptions du marché

2. Objectifs de l'avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est lancé pour recruter :

- Un consultant individuel qui se chargera du contrôle technique des travaux de construction du Hangar au bord du Lac OSSA ;
- Un consultant individuel qui se chargera du contrôle technique des travaux de construction du Hangar au bord du fleuve Bénoué à Lagdo.

3. Les objectifs de la mission

La mission a pour objectifs d'assurer la surveillance et le contrôle des travaux d'installation du chantier et réalisation des travaux par le cocontractant. A cet effet il devra :

- Superviser les travaux de construction des hangars aux bords du Lac Ossa et au débarcadère de la de Lagdo sur le fleuve de la Bénoué.
- Vérifier et validé le projet d'exécution de l'entreprise conformément aux études préalables ;
- Surveiller quotidiennement et contrôler l'exécution des travaux conformément au marché de l'Entreprise ;
- Vérifier la conformité des plans de récolelement établis par l'entreprise ;
- Rédiger les rapports journaliers, hebdomadaires, mensuels et de fin des travaux et des recommandations ;
- S'assurer de la bonne qualité du matériel acquis ;
- Examine et valider les attachements et les décomptes présentés par l'entreprise ;
- Participer à la réception technique, provisoire et définitive des travaux, par la commission compétente

4. Résultats attendus de la mission

Les résultats attendus du consultant sont les suivants :

- Le projet d'exécution est vérifié et validé conformément aux études préalables ;
- Les travaux sont surveillés et contrôlés quotidiennement conformément au CCTP du marché ;
- Les plans de récolelement établis par l'entreprise sont vérifiés et validés ;
- Les rapports journaliers, hebdomadaires, mensuels et de fin des travaux sont rédigés et transmis à l'Ingénieur du marché ;
- Les attachements et les décomptes présentés par l'entreprise vérifiés, validés et transmis à l'ingénieur du marché ;
- Le consultant a participé aux travaux de réception technique, provisoire et définitive des travaux.

5. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI) seront financées par le budget du Fonds Commun-PSFE pour l'exercice 2024, sous l'imputation 5.3.18.0.0, avec les financements FC2 et FC3. Le Fonds Commun est un mécanisme de financement multi-bailleurs, soutenant des projets visant à la gestion durable des ressources naturelles, la protection du climat et le développement durable, au bénéfice de trois ministères, dont le Ministère des Forêts et de la Faune.

6. Participation

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux consultants individuels de nationalité Camerounaise, ayant un diplôme d'au moins BAC + 3 en Génie Civil avec une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans l'exécution et le contrôle des travaux de construction de bâtiments publics ou privés (au moins trois expériences). Le consultant devra avoir :

- Une bonne connaissance des techniques de construction et réhabilitation d'immeubles ;
- Une capacité de diriger et organiser les chantiers en veillant au respect des délais et la qualité des travaux,

NB : Un consultant peut soumissionner pour un Lot ou les deux Lots, mais ne peut être adjudicateur que d'un seul Lot.

7. Constitution du dossier de candidature

Les Consultants intéressés doivent fournir un dossier administratif et une offre technique :

7a) Dossier Administratif

Le candidat devra fournir un dossier administratif comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre d'intention de soumissionner adressée au Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Fonds Commun-PSFE ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme requis ;
- Une preuve d'inscription à l'ONIGC
- La déclaration d'engagement de la KFW conformément au modèle à retirer à l'Unité de Gestion du Fonds Commun-PSFE ou transmis par mail à la demande du Consultant à l'adresse p.ikoke@yahoo.com;

7b) Offre technique

Le candidat produire les documents suivants :

- Un curriculum vitae faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé ;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires (références pouvant attester de la compétence du candidat) ;
- Une note technique faisant ressortir :
 - o La compréhension du mandat
 - o La méthodologie de conduite de la prestation
 - o Le planning des activités

8. Délai d'exécution des travaux

Le délai prévisionnel pour l'exécution de cette prestation est de trente (30) jours.

9. Evaluation des dossiers de manifestation d'intérêt.

L'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt se fera en deux temps :

Critères	Points
Expérience générale [nombre d'années exercées, Nombres de référence dans la conduite des travaux dans le domaine des BTP)	30
Expérience spécifique [Nombre de référence en matière de contrôle des travaux dans le domaine des travaux de génie civil	40
Compréhension du mandat	15
Méthodologie et planning des activités	10
Présentation de l'offre	5

10. Critères éliminatoires

- Absence de la déclaration d'engagement de la KFW signée conformément au modèle type ;
- Note globale d'évaluation inférieure à 70/100 ;
- Absence de la copie certifiée conforme du diplôme requis ;
- Fausse déclaration ;
- Absence de l'attestation d'inscription à l'ONIGC.

11. Procédure de sélection

La sélection sera effectuée conformément aux dispositions de l'article 117 du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

12.Dépôt des dossiers

Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devront être déposés le 21 Février 2025 à 13 heures au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Fonds Commun-PSFE sis au 2^{ème} étage de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, Rue de l'Imprimerie Nationale, Yaoundé.

Ils devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 002/AAMI/MINEPDED/UGFC-PSFE/C/CTP-MATCO/EPM/SPM/2025 DU 27 JANV 2025
**RELATIF A LA MOBILISATION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LE CONTROLE
TECHNIQUES DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU HANGAR AU BORD DU LAC OSSA**
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

13.Renseignements complémentaires

Toute communication concernant les clarifications éventuelles se fera uniquement par écrit à déposer au Secrétariat de à l'Unité de Gestion du Fonds Commun-PSFE sise au 2^{ème} étage de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

LE COORDONNATEUR DU FONDS COMMUN-PSFE

Copie :

- MINEPDED ;
- ARMP (pour publication et archives) ;
- Président de la CSPM (pour information).

